

Atic Aqua® + Partenaire herbicide

Le désherbage des tournesols en un seul passage



Intérêt d'Atic® Aqua + Réf. 3

• Efficace sur plus de 30 adventices

Dicotylédones

Amarante	Ravenelle
Arroche	Renouée liseron
Capselle	Renouée des oiseaux
Chénopode	Renouée persicaire
Coquelicot	Reposeuse de colza
Laïteron	Sanve
Linaire	Stellaires
Matricaire	Véroniques
Morelle	Mercuriale
Mouron	Seneçon
Pensée sauvage	Ammi Majus

Graminées

Agrostis
Digitaires
Panics
Paturins

Efficacité > 85%
Efficacité > 70%
Efficacité > 50-70%
Efficacité < 50%

• Désherbe en un seul passage

Atic® Aqua + Réf. 3, c'est simple, en un seul passage en post-semis pré-levée plus besoin de passer deux fois, plus besoin d'incorporer.

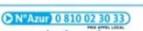
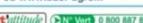
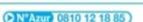
• Assure la rentabilité de la culture

- Une association très sélective du tournesol
- Un gain de rendement (par rapport à un témoin non traité)
- Une récolte de qualité (moins d'humidité, meilleure teneur en huile)
- Une parcelle propre, favorable à l'ensemble de la rotation

• Respecte la céréale qui suit dans la rotation

Atic® Aqua + Réf. 3, laisse une parcelle propre et ne laisse aucun résidu néfaste à la culture suivante.

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	 N°Azu 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	 N° Vert 0 800 887 887 www.phytlatitude.fr
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 N°Azu 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr



The Chemical Company

Fiche d'identité : ATIC® AQUA

Marque déposée BASF. Autorisation de vente : n° 2090011. Formulation : CS (encapsulée). Composition : 455 g/L de pendiméthaline. Usages autorisés et doses : maïs : pré-levée ou post-levée (jusqu'à 6 feuilles), tournesol : pré-semis ou post-semis/prélevée, sorgho : post-levée (jusqu'à 6 feuilles), millet, moha : post-levée (jusqu'à 6 feuilles), miscanthus : post-levée (dès le stade 3 feuilles). Doses autorisées : 2,6 L/ha. Classement toxicologique : N (Dangereux pour l'environnement), R50/53 (Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique). Nombre maximum d'applications par an : 1. Délay avant récolte (DAR) : 120 jours grain / 90 jours ensilage et fourrage vert. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m. Délay de rentrée dans la culture : 6 heures après le traitement (cf. arrêté du 12/09/2006). Conditions d'emploi : délays entre l'application d'un produit contenant de la pendiméthaline et le semis ou la plantation de cultures suivantes sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée : Légumes racines et tubercules : 190 jours (sont concernés : céleri, betterave potagère-bette, igname, navet-rutabagas, parais, radis et topinambour. Ne sont pas concernés : carotte et scorsonière-salsifis) ; Betterave à sucre : 300 jours ; Légumes bulbes : 200 jours (ail, échalote et oignon ne sont pas concernés) ; Légumes feuilles : 200 jours (sont concernés : chicorée, cresson aérien et de Fontaine, épinard, laitue, mâche, pissenlit, scarole-frisée. Ne sont pas concernés : ciboulette et persil) ; Céréales : 200 jours (sont concernés : avoine d'hiver et toutes les céréales de printemps. Ne sont pas concernés : les céréales d'hiver sauf l'avoine d'hiver) ; Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits : gants en nitrile ou noprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4. Mars 2012 - Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° azur de BASF Agro 0810 02 30 33, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

La facilité d'utilisation

Atic® Aqua + Réf. 3, s'utilise sans incorporation en post-semis, pré-levée du tournesol, dès le semis pour profiter de l'humidité du sol ou dans les jours qui suivent, avant la levée du tournesol.



- (1) En cas de forte infestation de graminées, Atic® Aqua s'utilise à 2,5 l/ha. Sur sol sec, Atic® Aqua peut également s'utiliser à 2,5 l/ha en pré-semis et incorporé, dans la semaine après application sur 6 à 8 cm.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION	
1	Stockez les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2	Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
3	Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4	Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5	Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
6	Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

7	Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fosses, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
---	---

APRÈS L'APPLICATION

8	Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
9	Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
10	Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® * Marque déposée BCI PANTEX France

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.